

selon leurs moyens. Plus de cent pays en voie de développement versent moins de 10 p. cent du total, tandis que les neuf principaux pays industrialisés fournissent près des trois quarts de tous les fonds alimentant les divers budgets. La quote-part du Canada représente environ 3 p. cent des dépenses des institutions onusiennes (près de 16 millions de dollars en 1975), somme modeste en comparaison de nos contributions volontaires au système de l'ONU. Néanmoins, de concert avec d'autres gros bailleurs de fonds, le Canada étudie des façons de vérifier les augmentations annuelles des budgets des institutions, dont la plupart ne sont soumises à aucun contrôle, ou du moins de se faire entendre davantage sur l'emploi qui est fait de ses quotes-parts.

Le Canada se préoccupe également de la tendance parallèle à imputer les dépenses au titre de l'assistance technique au budget ordinaire constitué par les quotes-parts. Nous avons toujours prôné, comme la plupart des autres pays occidentaux, que l'assistance technique doit être financée au moyen des contributions volontaires, ce qui permet aux donateurs d'exercer un certain contrôle sur l'importance et la nature des dépenses. En outre, si toutes les institutions se consacrent, en premier lieu, à l'assistance technique, le principe séduisant de coordination centrale des programmes d'assistance technique par le biais du PNUD perdra beaucoup de sa signification et les efforts que déploient les Nations Unies au chapitre du développement risqueront d'en souffrir.

e) Mécanismes financiers

Les activités d'aide menées sous l'égide des Nations Unies débordent le cadre du PNUD et des organismes spécialisés et intéressent diverses institutions financières associées officiellement ou non au système de l'ONU. Au nombre d'entre elles, on compte le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et ses filiales: l'Association internationale de développement (AID) et la Société financière internationale (SFI).

Depuis sa fondation, le FMI s'est efforcé surtout de stimuler le développement des échanges et des paiements internationaux dans le but de hausser les niveaux de vie et de favoriser le développement économique dans le monde. Entre autres choses, le Fonds est censé promouvoir et assurer l'ordre et la stabilité dans le domaine des taux de change et établir des mécanismes devant aider les pays membres, quel que soit leur degré de développement économique, à corriger les anomalies temporaires de leur balance des paiements en perturbant le moins possible le système monétaire international. Ses avoirs, de quelque 40 millions de dollars, sont à la disposition, selon des modalités de financement à court et à moyen terme, des membres se trouvant momentanément en difficultés. Le Fonds constitue également pour les pays en développement une précieuse source d'assistance technique et économique. Au 31 décembre 1976, la quote-part du Canada se chiffrait à 1,1 milliard de droits de tirage spéciaux (DTS), soit environ 1,3 milliard de dollars.